



Organe international de
contrôle des stupéfiants



OPÉRATIONS INTERNATIONALES VISANT LES NOUVELLES SUBSTANCES PSYCHOACTIVES (NSP)

Projet mondial de l'Organe international de contrôle des stupéfiants



L'OICS met en œuvre des solutions pratiques pour prévenir l'arrivée sur les marchés de consommation de nouvelles substances psychoactives (NSP).



Que sont les nouvelles substances psychoactives?

Bien qu'il n'existe pas de définition universellement acceptée des **nouvelles substances psychoactives**, ce terme désigne, au sens large, des substances faisant l'objet d'un abus, à l'état pur ou dans une préparation, qui ne sont pas soumises au régime de contrôle prévu par la Convention unique sur les stupéfiants de 1961 ou par la Convention sur les substances psychotropes de 1971 mais peuvent présenter une menace pour la santé publique. Certaines de ces substances font l'objet de mesures de contrôle disparates au niveau national.

Leur composition chimique est souvent délibérément conçue de façon à leur permettre d'échapper aux mesures de contrôle des drogues en vigueur sur le plan international comme national. Il peut s'agir de substances synthétiques fabriquées par l'homme ou de substances d'origine naturelle, et elles se répartissent généralement en plusieurs groupes, dont les cannabinoïdes de synthèse, les phénéthylamines, les cathinones de synthèse, les tryptamines ou encore les opioïdes.

À ce jour, plus de 800 types de substances différentes ont déjà été recensées, mais nombre d'entre elles n'ont fait qu'une brève apparition sur le marché. Étant donné le caractère éphémère de celui-ci et sa constante mutation, la rapidité des échanges d'informations/de renseignements est cruciale pour riposter efficacement au phénomène des NSP.

Les États Membres « résolus à intensifier l'action menée aux niveaux national et international face au problème de l'apparition de nouvelles substances psychoactives, y compris aux effets nocifs qu'elles ont pour la santé, et à la menace évolutive que représentent les stimulants de type amphétamine, dont la méthamphétamine, et soulign[ant] qu'il importe d'améliorer le partage d'informations et les réseaux d'alerte précoce, de concevoir à l'échelle nationale des modèles adaptés en matière de législation, de prévention et de traitement, et d'appuyer l'examen sur la base de données scientifiques et le placement sous contrôle des plus courantes, des plus persistantes et des plus nocives de ces substances ; [...] not[ent] qu'il importe de prévenir le détournement et l'usage impropre de produits pharmaceutiques contenant des stupéfiants, des substances psychotropes et des précurseurs tout en assurant la disponibilité de ceux destinés à des fins légitimes ».

Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le problème mondial de la drogue,
avril 2016



En quoi consiste le Projet « ION » ?

Le **Projet « ION »** (pour International Operations on NPS, opérations internationales sur les NSP) est une initiative opérationnelle internationale de l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) visant à appuyer les efforts déployés par les autorités nationales pour prévenir l'arrivée sur les marchés de consommation de nouvelles substances psychoactives non placées sous contrôle et faisant l'objet d'abus. Il met l'accent sur les NSP synthétiques n'ayant que peu d'utilisations médicales, scientifiques ou industrielles connues, sinon aucune.

Les activités menées au titre du **Projet « ION »** sont essentiellement axées sur la coordination, la collecte et la communication d'informations et de renseignements stratégiques et opérationnels relatifs aux envois suspects, au trafic, à la fabrication ou à la production de NSP.

La Commission des stupéfiants « [e]ngage les États Membres à partager, par les voies bilatérales et multilatérales, des informations sur les mesures législatives, réglementaires, administratives, répressives et de gestion des frontières qu'ils prennent, et qui visent notamment la promotion, la distribution et la vente par Internet, pour s'attaquer efficacement à la menace que constituent les nouvelles substances psychoactives et, le cas échéant, les stimulants de type amphétamine, y compris la méthamphétamine ».

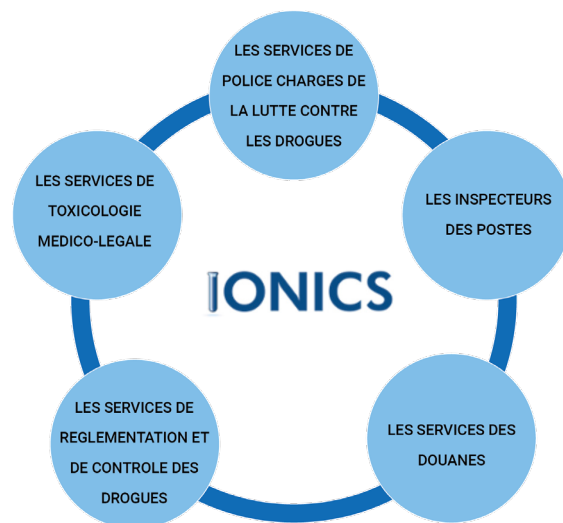
Résolution 59/8 (2016) de la Commission des stupéfiants

Quelle est la valeur ajoutée du Projet «ION» ?

Le Projet «ION» poursuit les objectifs suivants: établir un mécanisme destiné aux activités opérationnelles multilatérales et assurer son fonctionnement; faciliter et appuyer la production de renseignements (par exemple, alertes spéciales) et leur diffusion aux points focaux nationaux; sensibiliser à la menace représentée par les NSP et aux mesures concrètes à prendre pour y faire face; renforcer les partenariats et la coopération au niveau international dans ce domaine; et fournir un accès à la plateforme de communication sécurisée IONICS (Système de notification des incidents du Projet «ION») dédiée à l'échange en temps réel entre gouvernements de renseignements suffisamment fiables pour justifier des interventions sur les incidents concernant des NSP.



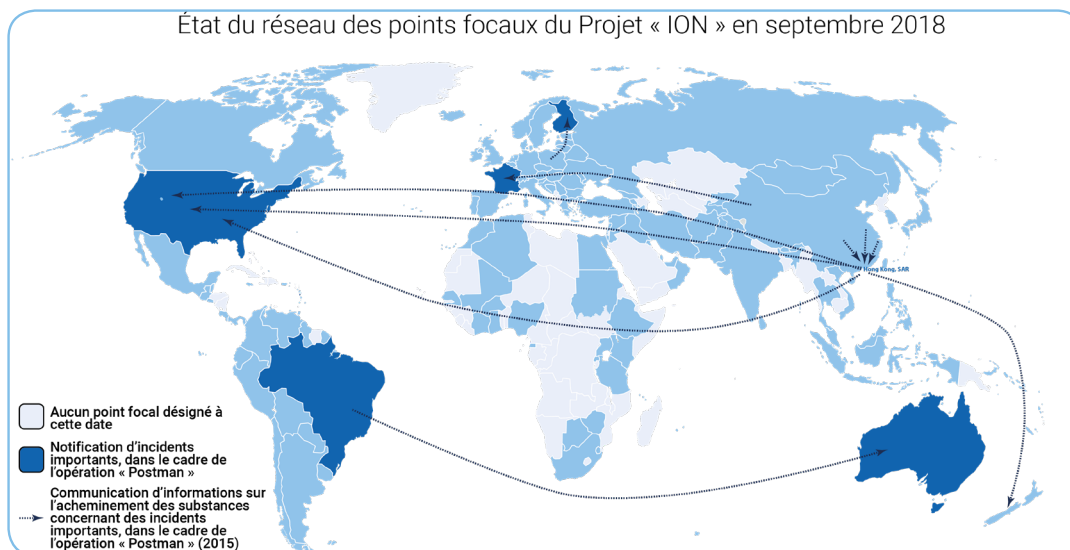
Collecter des renseignements et les échanger entre pays et services concernés



Un réseau mondial

Quel est le rôle de l'équipe spéciale ?

L'équipe spéciale chargée des NSP propose, dirige et suit des opérations spéciales d'une durée déterminée qui visent à produire et à diffuser des renseignements opérationnels et stratégiques sur les envois suspects, le trafic, la fabrication ou la production de NSP. Ces informations et renseignements sont mis en commun via le réseau mondial de points focaux nationaux du Projet « ION ».

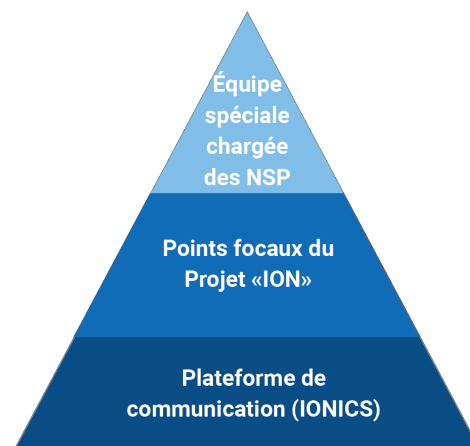


Un réseau mondial de points focaux pour le Projet

Un ou plusieurs points focaux nationaux sont désignés par leurs gouvernements respectifs dans le cadre du Projet « ION » pour participer à l'envoi et à la réception d'informations et de renseignements sur les NSP afin d'accélérer la communication, contribuant ainsi à améliorer les résultats opérationnels du Projet.

Les gouvernements désignent souvent plusieurs points focaux, appartenant par exemple aux différents services de détection et de répression (douanes et police) et à un organisme de réglementation compétent.

Les points focaux sont encouragés à participer de leur propre initiative à des opérations multilatérales spéciales d'une durée déterminée visant à recueillir des renseignements et à réunir des informations pour les échanger avec des organismes nationaux et internationaux (notamment INTERPOL ou l'Organisation mondiale des douanes (OMD)) ou avec des organisations régionales qui participent à la surveillance des incidents concernant des NSP et enquêtent sur ce type d'incidents.



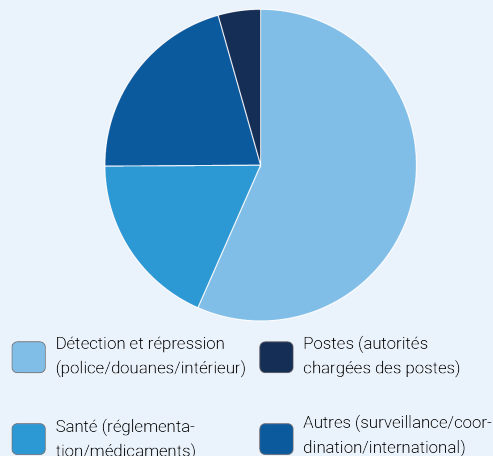
Le Système de notification des incidents du Projet « ION » (IONICS)



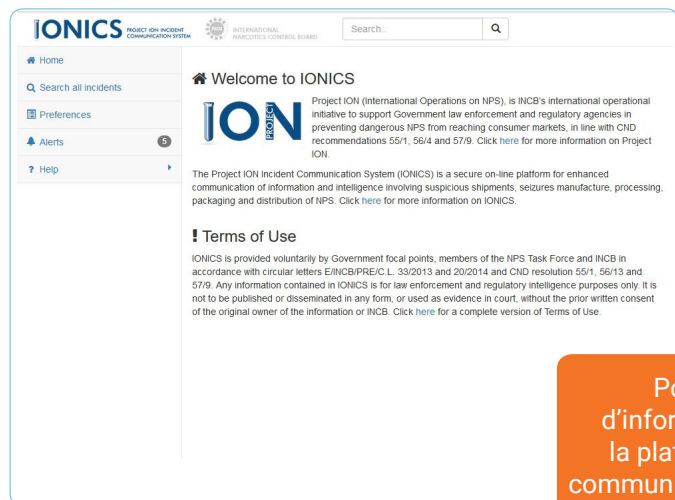
IONICS est une plateforme de communication en ligne sécurisée dédiée au signalement en temps réel des incidents concernant les envois suspects, le trafic, la fabrication ou la production de NSP. Ce Système :

- Offre un moyen sécurisé de signaler les incidents relatifs aux NSP, dont les points focaux peuvent prendre connaissance (collaboration interinstitutionnelle) ;
- Aide à identifier les principaux fabricants de NSP et les plaques tournantes de distribution ;
- Fournit des informations à jour sur les activités relevant des initiatives opérationnelles menées au titre du Projet « ION » ;
- Fonctionne sur les appareils portables, notamment sur la plupart des tablettes et smartphones.

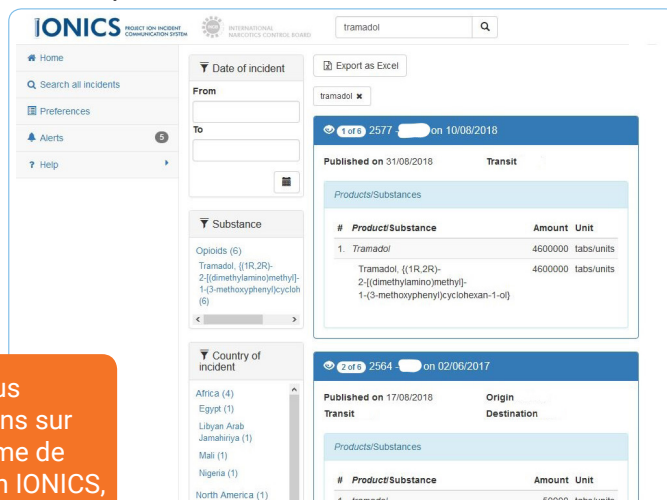
Statistiques sur les points focaux désignés



Écran d'accueil IONICS



Exemple de recherche d'incident dans IONICS



Pour plus d'informations sur la plate-forme de communication IONICS, visitez:
ionics.incb.org

Œuvrer à la viabilité à long terme

L'OICS, dont les origines remontent avant même la création de l'Organisation des Nations Unies, est l'organisme international le plus ancien et le plus expérimenté chargé de veiller à ce que les drogues requises à des fins médicales et scientifiques soient disponibles en quantité suffisante et à empêcher le détournement des drogues et de leurs précurseurs vers les circuits illicites.

Le **Projet « ION »** s'appuie sur le succès des initiatives opérationnelles internationales menées par l'OICS dans le cadre des projets « Opioïds », « PRISM » et « Cohesion ». Les activités du Projet ont débuté en décembre 2013 et s'inscrivent dans la droite ligne tant du document final de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le problème mondial de la drogue que des objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations Unies.



Objectif 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.



Objectif 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.



Objectif 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.



Objectif 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.



Objectif 17 : Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser.

Notre mandat

Le **Projet « ION »** s'appuie sur les recommandations formulées par la Commission des stupéfiants dans ses résolutions 55/1 du 16 mars 2012, 56/4 du 15 mars 2013, 57/9 du 21 mars 2014, 58/11 du 17 mars 2015 et 59/8 du 22 mars 2016 et sur le document final de la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le problème mondial de la drogue, concernant le renforcement de la coopération internationale en matière d'échange d'informations sur les stratégies de réduction de l'offre et de la demande de nouvelles substances psychoactives.

Projet « ION »

Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS)
Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC)
Centre international de Vienne
B. P. 500
A-1400 Vienne, Autriche

Adresse électronique : incb.nps@un.org
Téléphone : +43-1-26060-4367

<http://www.incb.org/>

Crédits photographiques : OICS, Drug Enforcement Administration, Wikimedia Commons



Organe international de
contrôle des stupéfiants